

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 novembre 2021

LES LAUREATS DES APPELS A PROJETS 1000 PREMIERS JOURS DEVOILES : 16 PROJETS SELECTIONNES EN NOUVELLE-AQUITAINE

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles dévoile ce jour l'ensemble des lauréats de l'appel à projet des 1000 premiers jours : près de 200 projets sélectionnés et financés sur le territoire national, dans 15 régions différentes, pour mieux informer et mieux accompagner les jeunes parents au cœur des 1000 premiers jours de leur enfant. En Nouvelle-Aquitaine, 16 projets ont été retenus.

Depuis l'installation par le Président de la République de la commission Cyrulnik en septembre 2019, le Gouvernement a engagé **une nouvelle politique ambitieuse en faveur des 1000 premiers jours de l'enfant**¹. Cette période allant du projet parental à l'entrée à l'école constitue une formidable opportunité pour le développement de l'enfant et l'adulte qu'il deviendra ; c'est là où tout commence.

A la demande du Gouvernement, des appels à projets ont été lancés dans les territoires, par les Agences Régionales de Santé et les DREETS (Directions Régionales Economie Emploi Travail et Solidarités), en lien étroit avec les caisses des Allocations Familiales et de l'Assurance Maladie, la mutualité sociale agricole et les commissaires à la prévention et à la lutte contre la pauvreté.

De très nombreux professionnels de tous les secteurs, social, médico-social et sanitaire, en ville, à l'hôpital ou en PMI, sont engagés aux côtés des jeunes parents et de leurs nouveau-nés afin de les accompagner dans cette période sensible. La politique publique des 1000 premiers jours vise à agir dès la petite enfance contre les inégalités de destin, à informer, encourager et soutenir les parents pour qu'ils puissent vivre pleinement cette période unique.

Pour la Nouvelle-Aquitaine, 16 projets ont été retenus, recouvrant diverses priorités, et permettant ainsi de mener à bien des actions concrètes, parmi lesquelles :

- Le SAPPH (Service d'accompagnement à la parentalité pour les Personnes en situation de Handicap) de Gironde assure le **repérage précoce de toutes les situations de fragilité des parents en situation de handicap durant la période anténatale et périnatale**, puis propose aux bénéficiaires et/ou aux acteurs et partenaires du soin des solutions au plus proche du terrain.
- La clinique du Fief de Grimoire de Poitiers organise **des journées d'activités Parents-Enfants ludiques ainsi qu'un cycle d'ateliers et de conférences** pour informer les parents et les

¹ Informations sur la politique des 1000 premiers jours sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/>

professionnels de la petite enfance sur le sommeil, l'activité physique, l'alimentation ou encore l'exposition aux substances toxiques dans l'environnement intérieur.

- L'association pour l'innovation en matière d'intégration de Bordeaux développe un outil d'accompagnement numérique pour **aider les professionnels de la petite enfance à adopter des pratiques professionnelles plus inclusives** pour les enfants en situation de handicap.
- En Gironde, le CHU de Bordeaux et son projet « Lactarium de Bordeaux » **accompagne les femmes dans leur projet d'allaitement en santé et post natal jusqu'aux 3 ans de l'enfant**, et forme des équipes de proximité.
- Le Centre Hospitalier de Pau **renforce le repérage des vulnérabilités lors de la période post-natale**, en identifiant un « référent de parcours » qui assure la continuité de la prise en charge des familles, et en réalisant un échange téléphonique avec ces-dernières environ 3 semaines après l'accouchement.

La liste complète de tous les lauréats est accessible sur le lien suivant : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/sur-le-terrain/article/appels-a-projets-1000-premiers-jours>

Depuis l'été 2021, de nouveaux outils sont dédiés à cet accompagnement :

- une application mobile <https://1000jours.fabrique.social.gouv.fr/#comment>
- un site internet 1000-premiers-jours.fr <https://www.1000-premiers-jours.fr/fr>
- et un livret des messages clé de santé publique².

Une campagne médiatique de sensibilisation est actuellement en cours pour mieux les faire connaître.

Adrien Taquet se félicite des projets présentés et tient à saluer l'engagement des structures et des professionnels auprès des parents de nouveau-nés, ainsi que les ARS, les DREETS et les commissaires régionaux à la prévention et à la lutte contre la pauvreté pour leur mobilisation autour des 1000 premiers jours à l'occasion de ces appels à projets.

Contact presse

Cabinet du Secrétaire d'Etat en charge de l'Enfance et des Familles

Sec.presse.enfance@sante.gouv.fr

² Livret des messages clé de santé publique : <https://solidarites-sante.gouv.fr/affaires-sociales/familles-enfance/pacte-pour-l-enfance/1000jours/mettre-a-disposition-des-futurs-parents-des-informations-fiables-et-accessibles/article/le-livret-de-nos-1000-premiers-jours>



Les 1000 premiers
jours, là où tout
commence